



Communiqué de presse

Vendredi 6 décembre 2024

13^{ème} édition des Trophées Ecomobilité Palmarès des lauréats 2024



Photo : Tisséo Collectivités – Frédéric Scheiber

Jeudi 5 décembre 2024, Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités, Tisséo Ingénierie, Serge Jop, Président de Tisséo Voyageurs, Maire de Saint-Orens-de-Gameville, ont dévoilé le palmarès des Trophées Ecomobilité 2024. Cette 13^{ème} édition des Trophées Ecomobilité a récompensé les démarches de Plan de mobilité employeur qui se distinguent par leur excellence, leur esprit d'innovation ou encore leur volonté d'agir, à travers 3 catégories distinctes : un prix management de la mobilité, un prix objectif zéro carbone et un prix coup de pouce.

« Depuis plus de 15 ans, Tisséo Collectivités accompagne au quotidien les employeurs de la grande agglomération toulousaine à une mobilité respectueuse de l'environnement. Je remercie et je salue l'engagement des entreprises qui ont accepté de relever le défi de la mobilité durable. A ce jour, 350 établissements (soit 258 000 salariés concernés) nous ont fait confiance pour établir leur plan de mobilité employeur (PME). » a déclaré Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités, Tisséo Ingénierie.

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Vendredi 6 décembre 2024

Les lauréats de l'édition 2024

5 établissements ont reçu un trophée pour la qualité de leurs démarches écoresponsables et de leur Plan de Mobilité.

La remise de ce trophée vise à encourager les entreprises à maintenir et améliorer leurs actions sur le long terme, et à en inciter d'autres à développer une démarche d'Ecomobilité.

• **Un Trophée « Management de la mobilité »** décerné ex aequo à **Airbus** et à **Schaeffler**

Le Prix Management de la Mobilité vient récompenser la démarche la plus aboutie en termes d'excellence de la gouvernance, de la gestion du projet et de la communication (équipements et service qualitatifs supplémentaires chaque année en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle ; communication, animations, sensibilisation et challenges mobilité réguliers ; progression de l'électrification de la flotte de véhicules professionnels ; remboursement de l'abonnement en transport en commun à hauteur de 80 %).

• **Un Trophée « Coup de pouce »** décerné ex aequo à **Provicis** et **Université de Toulouse**

Le Prix Coup de Pouce vient encourager un plan de mobilité employeur se démarquant par une volonté notable (mobilisation d'une équipe projet dynamique dotée d'un budget et de plages horaires pour animer et développer la démarche, fort volontarisme et exemplarité de la direction, démarche labellisée Employeur pro vélo catégorie or, accidentologie maîtrisée malgré la croissance continue du nombre de vélotafeurs, volonté d'amélioration continue de la démarche).

• **Un Trophée objectif zéro carbone catégorie « modes actifs »** décerné à **Safran Power Units**

Le Prix « Objectif Zéro Carbone » catégorie Modes Actifs vient récompenser la meilleure démarche dont les actions sont orientées vers la promotion et l'utilisation du vélo et marche à pied notamment dans les déplacements domicile-travail et professionnels (mobilisation d'une équipe projet dynamique dotée d'un budget et de plages horaires pour animer et développer la démarche, fort volontarisme et exemplarité de la direction, une démarche labellisée Employeur pro vélo catégorie or, une accidentologie maîtrisée malgré la croissance continue du nombre de vélotafeurs, une volonté d'amélioration continue de la démarche).

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Vendredi 6 décembre 2024

Le jury

Présidé par Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités, un jury composé de représentants de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toulouse (CCIT), de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME), de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) ont sélectionné les lauréats. Les principaux critères d'évaluation sont : le management de projet et sa pérennisation, le développement des actions, la communication et l'évaluation.

Les partenaires



En quelques chiffres...

Depuis 2012 :

60 démarches Lauréates dans le cadre des Trophées Ecomobilité

350 plans de mobilité employeurs

- 258 000 salariés

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr